

# Collèges et lycées

Formule de demande d'inscription au DNB et Livret LSUN. Le formulaire est divisé en plusieurs sections :

- En-tête :** [Académie], [Collège], [Adresse], [Code postal] [Ville], [Téléphone], [Cours] (avec boutons 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12). Le bouton '3' est sélectionné, indiquant la classe de 3<sup>ème</sup>.
- Informations personnelles :** Année scolaire [aaaa-aaaa], [Prénom] [Nom], Né(e) le [jj/mm/aaaa], Professeur principal : [Civ.] [Nom], Classe de 6<sup>e</sup>.
- Maîtrise des composantes du socle :** Une table à 2 colonnes (Maîtrise suffisante / Maîtrise insuffisante) et 7 lignes de matières.
- Synthèse des acquis scolaires :** Une section dédiée à la synthèse des acquis.

	Maîtrise suffisante	Maîtrise insuffisante
Langue française à l'oral et à l'écrit		
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques		
Représentations du monde et activité humaine		
Langue étrangère et langue régionale		
Systèmes naturels et systèmes techniques		
Langages des arts et du corps		
Formation de la personne et du citoyen		
Méthodes et outils pour apprendre		

## ÉVALUATION : NOUVEAU DNB ET LIVRET LSUN

Les contours du nouveau DNB s'inscrivent dans la droite ligne de cette réforme du collège : épreuves de français/histoire-géographie/EMC, et de mathématiques/SVT/physique-chimie/technologie, sans qu'on sache, à 8 mois de l'épreuve, qui corrigera, par exemple, l'exercice de programmation en lien avec les programmes de mathématiques et technologie. Quant à l'épreuve orale qui portera sur un EPI ou un des parcours existants, à l'instar de la désormais ex-épreuve d'histoire des arts, elle enfonce un coin dans le caractère national du DNB puisque son organisation est renvoyée au local.

Mais l'évaluation terminale n'est pas la seule à changer et c'est aussi l'évaluation des élèves tout au long de l'année qui est modifiée avec de nombreuses nouveautés dans les bulletins : programmes, acquisitions, progressions, difficultés de l'élève, conseils pour progresser, moyenne de l'élève, celle de la classe, ainsi que des cases relatives aux EPI et AP et les différents parcours. N'en jetez plus la coupe est pleine ? Eh bien non, puisqu'à cela s'ajoutent les bilans de fin de cycle, en 6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. Ces derniers doivent comporter une évaluation du niveau de maîtrise de chacun des domaines du socle.

Face à cette nouvelle usine à gaz de l'évaluation, synonyme d'un nouvel alourdissement de la charge de travail, le SNES-FSU appelle à ne renseigner que les éléments habituels du bulletin et à ne pas remplir les champs AP et EPI des bulletins, (puisque'ils sont rattachés à des disciplines et qu'ils ne sont pas des disciplines à part entière), ainsi que ceux relatifs aux parcours.

Sophie Vénétitay et Marie Chardonnet

## LYCÉES : LE BILAN ET APRÈS ?

« Le lycée doit être maintenant la prochaine étape de nos réformes », cette annonce de François Hollande, à l'occasion d'un déplacement dans un collège d'Orléans à la rentrée a surpris à plus d'un titre. Plus qu'un sens du timing pour le moins intrigant à quelques mois des présidentielles, une telle annonce a de quoi étonner quand on regarde la place insignifiante des lycées dans la politique éducative de ce quinquennat. La réforme Chatel n'a jamais été remise en cause, la Ministre de l'Éducation Nationale allant même jusqu'à saluer, dans une réponse à un rapport de la Cour des Comptes, la baisse du H/E qui en a résulté. Et lorsqu'un bilan de la réforme est annoncé, le contenu est très révélateur des orientations que souhaite lui donner le Gouvernement : quelques ajustements à la marge (semestrialisation des enseignements d'exploration, AP à retravailler, points d'appui à construire entre les programmes de la 3<sup>ème</sup> et la 2<sup>nd</sup>e pour permettre la validation du socle pour les élèves qui ne l'auraient pas validé en 3<sup>ème</sup>...), mais aucune refonte globale de la réforme Chatel, et pour cause, elle s'inscrit dans la continuité des principes centraux de la réforme du collège. Un constat d'échec de la réforme Chatel est parfois fait (l'absence de rééquilibrage des séries par exemple) mais les pistes avancées sont pour le moins inquiétantes, notamment quand la DGESCO précise « qu'on peut s'interroger sur le sens même de la voie technologique », alors que la voie technologique est une voie de réussite pour les élèves, quand elle n'est pas mise à mal par des réformes comme celle qui a touché la filière STI2D.

Le lycée sera-t-il la prochaine étape des réformes éducatives de ce quinquennat ? Rien n'est moins sûr, mais alors que le lycée reste profondément déstabilisé par les effets de la réforme Chatel et de quelques mesures récentes (fin du redoublement par exemple), le SNES-FSU continuera à mener campagne, avec la profession, pour porter son projet pour un autre lycée. Le SNES a fermement rappelé son attachement au baccalauréat comme diplôme national. Une réforme expresse et à moindre coût pourrait s'attaquer à l'« examen-couperet » pour complaire aux associations qui en demandent la suppression. Le SNES continue d'exiger un diplôme qui soit reconnu quel que soit le lycée d'obtention, au nom de l'égalité et de

Marie-Pierre Carlotti

